



# Communiqué de presse

Jeudi 20 octobre 2022

## Le Projet Émergences mis à l'honneur pour la 2ème édition du Cinéma de quartier

Organisée par Les films de la Villeneuve, la Ville de Grenoble, la MJC Théâtre Prémol, la Cinémathèque de Grenoble et News FM, la deuxième édition de Cinéma de quartier aura lieu ce samedi 22 octobre à 15h30 à la MJC Théâtre Prémol. Cette année, Émergences, projet porté par la Ville de Grenoble, est mis à l'honneur.

Le film propose de revivre la neuvième édition d'Émergences, intitulée « Toi aussi tu as des droits » à l'occasion du Forum du droit des jeunes organisé par la Ville et le CCAS de Grenoble en mars dernier. Il retrace l'aventure de jeunes issu-es d'horizons différents qui s'expriment à travers l'art. Les jeunes sont filmé-es tout au long de leur parcours au sein d'Émergences: des Master class à leur performance sur scène.

En complément du film documentaire sur Émergences, « Africa » coproduit en 2017 par les films de la Villeneuve et Baldanders Films, propose la mise en scène d'une situation proche du projet Émergences avec les coulisses de la création d'un spectacle impliquant des jeunes gens du quartier de la Villeneuve.

Les films « Africa » et « Toi aussi tu as des droits » (Émergences 9) seront suivis d'un plateau radio au Théâtre Prémol et en direct sur les ondes de News FM, en présence des protagonistes. Entrée gratuite, réservation recommandée (04 76 33 38 25 / [www.mjctheatrepromol.fr](http://www.mjctheatrepromol.fr)).

### A PROPOS D'ÉMERGENCES

Laisser la parole à la jeunesse, valoriser ses talents et donner vie à la puissance de ses mots : tel est le défi lancé par Emergences. Lors de chaque édition, l'événement rassemble des jeunes de tout horizon, les initie dans une discipline artistique sous l'encadrement de professionnel-les et leur donne la chance de s'exprimer sur les planches face à un public.



CINÉMA DE QUARTIER  
DEUXIÈME ÉDITION  
OCTOBRE 2022

SAMEDI 22 15H30  
AU THÉÂTRE PRÉMOL  
ENTRÉE GRATUITE

© Les Films de La Villeneuve

